

Procès verbal AG AVMEP 2015

Lieu : école des Plantys, Vétorz
Date : mercredi 11 novembre 2015, 17h00

Ordre du jour

1. Présences - excusés - scrutateurs
2. Approbation du PV de l'AG 2014
3. Webmaster
4. Formation continue
5. Tournois
6. Comptes 2014 - 2015
7. Rapport des vérificateurs
8. Budget 2015 - 2016
9. Elections statutaires
10. Rapport d'activité - mots des invités
11. Divers

1. Présences – excusés – scrutateurs

Président Cédric Fauchère (CF) excusé

Invitées présentes :

Marianne Jacquemet, ASEP
Catherine Moulin Roh, Centre Alimentation et Mouvement
Nathalie Nanchen, HEP
Lionel Saillen, HEP

Invité excusé:

Vincent Ebenegger, SE

Membres présents : 48

Membres excusés : Bertrand Savioz, Olivier Putallaz, Annick Bressoud Blattman, Carole Crittin, Guillaume Constantin, Séverine Pont, Balbine Miserez, Marianne Chapuisat, Dyonis Fumeaux, Michel Francey, Jessica Gaist

2. Approbation du PV de l'AG 2014

L'assemblée l'accepte sans relecture.
MS s'excuse du retard de l'envoi.

3. Webmaster

MS présente le site web et le groupe Facebook et insiste sur les côtés « partage » et « collaboration » de ces 2 supports.

Déborah demande si c'est possible de mettre les infos qui sont sur FB sur le site. MS s'engage à le faire.

4. Formation continue

2014-2015

MV indique que 4 cours 5 ont eu lieu. Un cours sur l'escalade n'a pas pu avoir lieu pour manque de participants. BV rebondit sur ce thème de l'escalade car il y a une discussion sur la formation nécessaire pour enseigner l'escalade à l'école. Les cours sont annoncés par la HEP et peut-être que l'AVMEP doit faire plus de pub.

15 nov 2014	Recyclage du brevet de sauvetage	9 participants
-------------	----------------------------------	----------------

6 avril 2015	Verticalité des échauffements	18 participants
--------------	-------------------------------	-----------------

11 nov 2015	Volleyball	49 participants
-------------	------------	-----------------

2015-2016

L'idée est de faire venir des pointures pour attirer beaucoup de membres et avoir des formations de qualité.

2 mars : ½ journée offerte pour la formation d'1 jour.

21 nov 2015	Recyclage du brevet de sauvetage	Martigny
-------------	----------------------------------	----------

2 mars 2016	Différenciation en EPS en collaboration avec le Centre Alimentation et Mouvement	Creusets
-------------	--	----------

21-22 mai 2016

Polysport (plaisir)

Lausanne

A la fin de chaque formation, l'idée est qu'il y ait un document. MV invite les membres blessés à prendre des notes et nous les transmettent pour mettre sur le site.

Le dossier de G.-A. Carrel sera sur le site dans les prochaines semaines.

Présentation du camp polysport par YP : course d'orientation, sports nautiques, beach-volley, pétanque et Bubble Football. Démonstration vidéo de ce dernier. Le weekend ne coûterait pas trop cher grâce au bénéfice de l'association. L'assemblée se montre partante à hauteur de 10-12 personnes.

BV nous rappelle qu'il n'y a pas eu ce camp de 2 jours l'année dernière mais on se réjouit de le relancer.

5. Tournois

FA rappelle qu'on est toujours mauvais pour les tournois du secondaire 1. On reste en stand-by et il lance les invitations pour lancer des idées.

2014-2015

Secondaire 2

Futsal	Creusets	6 ♂ - 6 ♀	S. Favre
Giant X	Grimentz		S. Elsener
Volleyball	Creusets	6 ♂ - 8 ♀	C. Bianco
Basketball	St-Maurice	6 ♂ - 5 ♀	G. Ducommun
Unihockey	Sierre	5 ♂ - 3 ♀	P.-A. Perren

Enseignants

VolleyballMartignyHEPParticipations aux championnats suisses

Volleyball	♂ + ♀ Creusets
Basketball	♂ + ♀ ECCG Sion (3 ^{ème} filles) ♂ + ♀ Abbaye
Football	♂ Creusets + ECCG Martigny ♀ Creusets + ECCG Monthey
Unihockey	♂ Planta un immense niveau chez les suisses allemands. Les élèves ont eu beaucoup de plaisir tout de même.

Un grand merci aux organisateurs, ce sont les mêmes depuis plusieurs années. Tous volontaires pour l'année prochaine. L'assemblée applaudit.

ACCG Martigny a remporté le tournoi suisse chez les garçons au football. Un remerciement aux enseignants et l'assemblée applaudit.

2015-2016

FA souhaite intégrer le Giant X dans le challenge.

Secondaire 2

Futsal	Creusets	9 décembre	S. Favre
Giant X	Grimentz	13 janvier	S. Elsener
Volleyball	Creusets	24 février	C. Bianco
Basketball	St-Maurice	16 mars	G. Ducommun
Unihockey	Sierre	27 avril	P.-A. Perren

FA parle des changements pour cette année :

- min. 4 équipes par catégorie – pour le respect des organisateurs. Mais libre à l'organisateur d'organiser ou pas.

- nouveau système de prix – après chaque tournoi, un prix pour chaque équipe vainqueur et à la fin, l'école qui a participé aux plus de tournois remporte le prix. S'il y a une égalité, on fait un tirage au sort.

Cédric Bianco demande à qui revient le prix ? FA dit que c'est pour l'école. Il y aura environ 40 entrées pour les Bains de Saillon. Il y aura pour chaque élève participant de l'école.

Karin Hauser demande si les dates sont fixes ? FA répond que oui.

Enseignants

Trigames	Martigny	???	AVMEP
Volleyball	Martigny	27 mai	HEP

FA annonce que les salles de Vouvry n'ont pas été libres pour le Trigames. Ce sera donc à la salle du Midi à Martigny. Deux dates sont possibles : vendredis 5.2 ou 15.4 (soirée).

L'assemblée applaudit.

6. Comptes et budget

2014-2015

Une belle année avec un beau bénéfice. C'est la première en 14 ans, grâce à plus de cotisations réglées. Le fonds du sport a payé 4000.- d'arriéré (spécial pour cette année) et il n'y a pas eu de FC sur deux jours.

Résultat (Profits & Pertes) 2014 - 2015

Charges		Produits	
1. Perfectionnement	1 700.60	1. Cotisations	17 538.50
2. ASEP	5 750.00	2. Participants	930.00
3. Frais de comité	3 820.00	3. Fond du sport	8 000.00
4. Frais admin.	64.80	4. Produits divers	120.00
5. Ass. générale	1 179.35	5. Intérêt-produits	24.45
6. Tournois	5 201.75		
7. Divers	76.30		
8. Bénéfice	8 754.15	6. Perte	0.00
<hr/>		<hr/>	
Total	26 612.95	Total	26 612.95

Bilan au 31 octobre 2015

Actifs		Passifs	
<u>1. Caisse</u>	<u>840.00</u>	<u>1. Passifs transitoires</u>	<u>0.00</u>
<u>2. BCVs</u>	<u>3 139.80</u>	<u>2. Capital</u>	<u>21 497.32</u>
<u>3. Raiffeisen Conthey</u>	<u>26 271.67</u>		
<u>4. Actifs transitoires</u>	<u>0.00</u>	-	-

		-	-
<u>5. Différence (perte)</u>	<u>0.00</u>	<u>3. Différence (bénéf.)</u>	<u>8 754.15</u>
<u>Total</u>	<u>30 251.47</u>	<u>Total</u>	<u>30 251.47</u>

Aucune

7. Rapport des vérificateurs de compte 2014-2015

La comptabilité est tenue avec exactitude. Les vérificateurs, Guillaume Ducommun et Pierre-André Perren, proposent de l'approuver.
L'assemblée applaudit et l'approuve.

8. Budget 2015-2016

Une plus grosse dépense pour le perfectionnement avec le camp de 2 jours.

Résultat (Profits & Pertes) Budget 2015 - 2016

Charges		Produits	
1. Perfectionnement	6 500.00	1. Cotisations	15 000.00
2. ASEP	5 800.00	2. Participants	3 000.00
3. Frais de comité	3 500.00	3. Fonds du sport	4 000.00
4. Frais admin.	70.00	4. Produits divers	100.00
5. Ass. générale	1 100.00	5. Intérêts-produits	20.00
6. Tournois	5 000.00		
7. Charges diverses	80.00		
8. Intérêt-charges	70.00		
<u>9. Bénéfice</u>	<u>0.00</u>	<u>6. Perte</u>	<u>0.00</u>
<u>Total</u>	<u>22 120.00</u>	<u>Total</u>	<u>22 120.00</u>

9. Elections statutaires

Beaucoup de jeunes se sont inscrits. Diego Vidal, présent à l'AG, est accueilli.

Arrivées

AMOS	Michael
CONSTANTIN	Guillaume
RODUNER	Yves
VIDAL	Diego
GAY-BALMAZ	Yann

Départs

RIELLE	Laurent
KLINGELE	Christoph
YULE	Anita
TRUFFER	Benita
MEYER	Pierre-Alp

195 membres, c'est pas mal selon BV.

10. Mots des invités

Marianne Jacquemet, ASEP

Marianne représente les cantons romands et tessinois à l'ASEP. Elle fait remarquer que c'est difficile. Elle fait passer le message que ce n'est parce que les valaisans ne sont pas aux formations ASEP qu'ils ne font pas de formation continue du tout. Elle rappelle sa collaboration avec CF.

L'ASEP donne des appuis juridique et politique :

- Manque de reconnaissance des titres
- Traitement salarial inégal
- Non-application de la loi fédérale qui exige 3 périodes d'éducation physique hebdomadaires à l'école. Ce n'est pas encore le cas partout en Suisse.

Un juriste délégué à l'ASEP, venu à leur AG, rappelle qu'il faut se battre. Il suffirait qu'une association arrive à gagner au tribunal pour que ça débloque des autres situations.

A la base, l'ASEP c'est de la formation continue pour spécialistes **ET** généralistes. C'est toujours le cas. Il y a toujours le congrès à Macolin. C'est cher, mais c'est remboursé en grande partie. C'est très sympa selon plusieurs membres de l'assemblée. Karin rappelle que c'est dommage car c'est toujours pendant les vacances. Marianne nous dit qu'il n'est pas possible d'aller n'importe quand à Macolin, mais qu'elle en a parlé à l'ASEP.

Elle nous dit qu'ils peuvent faire venir des formateurs au sein de vos collèges ou de l'AVMEP.

Activdispens est représenté car il a été présenté devant le congrès suisse de la médecine. Prix de la meilleure idée de l'année.

Climbinginschool.ch : Marianne dit qu'il serait intéressant de regarder avec le créateur pour nos soucis de reconnaissance de papier.

L'école bouge. Sur VD, ça perd du terrain.

Grand trampoline et mesures de sécurité : des documents ont été créés. Marianne nous informe qu'elle a amené plusieurs documents à emporter.

Ingold : on peut s'inscrire avec des bulletins.

Marianne termine en nous adressant « mille mercis pour votre implication au sein de nos associations et pour votre travail tout au long de l'année !!! »

L'assemblée applaudit.

Nathalie Nanchen, HEP

Formation en EPS des futurs enseignants primaires.

- Nouveau plan d'étude actuellement : la formation a plus de cours liés à la pratique. Il y a un cours d'analyse de pratique par exemple mis en place au printemps.
- Un dossier de sécurité est en création pour les enseignants primaires.
- Le nouveau document natation pour les classes primaires est au dépôt.

Admissions dans les HEP pour les certifications différentes par les universités

- Retour par Di Giacomo et Mudry : si mention enseignement + travail > d'office entre
- Master ≠ enseignement > examen individuel par commission interne. Quelle est la validation ? parcours, cursus, crédits, contenu de la formation selon l'école dans laquelle l'étudiant sera engagé, privilège d'une deuxième branche d'enseignement.
- Master en sport, on se soucie de la spécialisation. Aucune base légale pour refuser un étu ≠ enseignement.
- La question qui en ressort : comment ces jeunes se sentent dans l'enseignement ? Mettre en place dans la HEP un accompagnement lors de la première année d'enseignement. Un MF professionnel. Au primaire, 5x durant l'année. Ce MF doit pouvoir répondre à toutes questions.
- Nathalie invite d'en discuter à l'apéro.
- MV rappelle que celui qui s'inscrit à la HEP aura un MF par la HEP de toute façon. Sur le terrain, Nathalie rappelle que ce serait pour que le jeune a sa classe et non en stages.
- BV trouve que l'étu qui a pris la mention enseignement ne peut faire que ça. A posteriori, il aurait fait une autre spécialisation pour avoir plusieurs métiers possibles. C'est dommage que certains en pâtissent.
- Nathalie dit qu'à l'université, on incite les étudiants à prendre autre chose. Débora nous informe que cette situation est arrivée car la HEP a accepté un cas et ça a ouvert la brèche.
- Johann dit que le message de l'université a changé.
- Yann-Philippe rappelle que le nombre de pratiques à l'uni est différent si mention enseignement ou pas.
- Selon Nathalie, les directeurs regardent le parcours des futurs engagés. Mais l'assemblée dit que c'est subjectif.
- FA dit que l'établissement engage un étudiant que s'il est engagé à la HEP. L'emploi est donc dépendant de si je suis pris à la HEP ou non. MV ne comprend pas qu'un étudiant en enseignement n'est pas pris alors qu'un autre oui.
- Cédric n'est pas sûr que les directeurs sachent qu'il y a deux Masters différents.
- Nathalie : est-ce qu'on pourrait avoir une séance avec la personne responsable de la formation à la HEP et l'AVMEP ?
- Si on veut travailler en Valais, il faut faire sa HEP sur Valais.

- PD demande qui est dans cette commission ? Nathalie va interpeller la HEP avec l'AVMEP pour rencontrer la commission. On peut demander d'avoir une voix consultative. En tout cas, une sensibilisation.
- BV clôt le débat en disant que l'AVMEP et Nathalie vont tenter d'entrer dans la discussion. Nathalie : faire une info aux directions en disant que l'AVMEP met l'accent sur les mention enseignement.

Escalade

- En 2013, Claude Roch a signé les nouvelles directives sans et avec matériel. Seuls les guides, les détenteurs J+S ou un enseignant avec formation spécialisée. La formation de l'AVMEP est unique (≠ de rappel). Maintenant la question est : est-ce que cette formation est suffisante pour enseigner ? A titre personnel, elle se dit qu'elle aurait besoin d'aide.
- Plusieurs questions de réflexion : quels degrés sont touchés ? Combien de cours d'escalade par année ? Quel est le nombre d'accidents ? Quant à la formation continue, au lieu de la sécurité, faire une formation d'escalade ? Une seule formation obligatoire une fois. Après c'est au besoin de chacun. Et faire des formations plus méthodologiques.
- Une rencontre avec Denis Métrailler, inspecteur et Pierre Matthey, président des guides est prévue.
- L'autorisation que l'on a actuellement, nous permet de diriger un cours d'escalade avec corde et baudrier sur un mur artificiel dans le cadre scolaire.
- Il est possible de se faire valider par Vincent Ebenegger si on a fait le cours d'escalade à l'université.

Lionel Saillen, HEP

Brevet de sauvetage

- Actuellement, la HEP fait 2 fois par année le BLS-AED (2x 9 personnes). C'est une règle. Mais maintenant c'est décidé que le brevet de sauvetage PlusPool, on ne peut pas le perdre. Chaque 4 ans le brevet obligatoire. 2 ans le BLS-AED mais ce n'est pas demandé pour enseigner. Lionel nous rappelle que la personne qui donne le cours est bénévole. Il y a eu des abus ! certains font payer très cher les brevets et nulle part le même montant. Lionel a envoyé les chiffres à la SSS qui va mettre de l'ordre.
- Encore de la place pour samedi 21 novembre (8h30-10h30 / 10h45-12h30). Lionel nous dit qu'il peut réactiver notre brevet même si on a dépassé les 4 ans.
- BV demande que Lionel nous donne le montant. Les participants paient sur place 30.- et le service de la formation tertiaire rembourse. Pour le BLS-AED, M. Salamin ne prend théoriquement pas plus que 9 personnes mais peut prendre plus si nécessaire.
- Le BasicPool est reconnu à vie.
- Lionel envoie un document à MS à mettre sur le site avec toutes les infos.

Catherine Moulin-Roh, responsable Centre Alimentation et Mouvement

Collaboration avec l'AVMEP pour le cours de formation continue en mars.

Plan d'action cantonal 2016-2019 sur l'image corporel

Objectifs :

- incitation au mouvement
- alimentation saine et diversifiée
- image corporelle

Le CAM est un petit centre, dépendant de l'état et de la promotion santé suisse.

Après 10 ans d'activité, les chiffres sur l'obésité sont toujours inquiétants, ils prennent même l'ascenseur.

Faire bouger la part inactive de la population

Jeunes pratiquant du sport ou pas : agir pour offrir des possibilités (sport facultatif notamment)

Image corporelle : en Suisse et dans le monde, plus de la moitié des filles se trouvent trop grosses alors que ce n'est pas le cas. Les garçons sont moins touchés mais la musculation pose des soucis quand même (protéines). Ca a un lien avec l'alimentation et le mouvement.

Action sur plusieurs cibles () :

- écoles
- gouvernement
- points de vente
- industrie alimentaire

C'est important pour les maîtres d'EPS au travers du regard et du discours qu'on tient devant les élèves.

Programme d'actions cantonales 2016-2019

- communication (ex. Antidote sur Canal9)
- travail en réseau
- mesures structurelles (labellisation « Fourchette verte », commune en santé, etc.)

Si on veut des infos, on va sur le site web ou on la contacte directement.

Formation CAM-AVMEP « Dans la peau d'un ado, différencier pour mieux intégrer en EPS »

- Représentants HEP, AVMEP, diététicienne, CAM
- But : augmenter notre caisse à outils sur ce thème
- PSCH = Promotion Santé Suisse
- Mercredi 2 mars : la matinée est offerte par l'Etat en tant que formation continue. Un formulaire officiel sera donné.
- Enseignements du centre professionnel qui travaillent à la journée ? Nathalie va regarder.
- Remarque : si les remplaçants sont internes, peu de participants.

BV finit en remerciant Catherine et son équipe.